

Bio.7 Réaliser un atlas de la biodiversité

Présentation générale de l'action

dernière modification au 2025-03-28

Secteurs concernés Forêt et espaces verts



Descriptif de l'action

Un Atlas de la biodiversité communale (ABC) est une démarche qui permettra à Cholet Agglomération, de connaître, de préserver et de valoriser son patrimoine naturel. Cet Atlas va notamment servir à réaliser un inventaire des milieux et espèces présents sur le territoire en impliquant l'ensemble des acteurs (élus, citoyens, associations, entreprises,...) en faveur de la préservation du patrimoine naturel. La réalisation de cet inventaire permet de cartographier les enjeux de biodiversité à l'échelle du territoire et d'établir un plan d'actions pluriannuel pour préserver la biodiversité. Il s'agit de créer un outil d'information et d'aide à la décision qui facilitera l'intégration des enjeux de biodiversité dans les démarches d'aménagement et de gestion. Les ABC sont notamment l'une des actions privilégiées en matière de lutte contre l'artificialisation des sols. Le diagnostic des enjeux de biodiversité sur un territoire permet, en effet, la prise en compte des enjeux liés à la biodiversité, à l'adaptation et à l'atténuation des effets du changement climatique dans l'évolution des documents d'urbanisme.

Cette action est composée de deux sous-actions :

- Réaliser un état des lieux des données existantes et réaliser des inventaires complémentaires
- Définir les enjeux de la biodiversité et un plan d'actions adhoc

Cible(s)

Elus, agents, citoyens, associations, entreprises

Axe(s) stratégique(s) du PCAET

- Créer une culture climat locale afin de viser une sensibilisation et une meilleure information des habitants, des entreprises, usagers et élus.
- Promouvoir les bonnes pratiques en lien avec la transition énergétique et écologique, en insistant sur les co-bénéfices associés (santé, cadre de vie,...)
- Définir un schéma directeur « Paysage/Biodiversité »et maintenir les espaces végétalisés au sein des zones urbaines et rurales

Articulation avec les démarches de planification locales

Articulation avec le SRADDET, le Schéma Régional Biodiversité, le SCoT et le PLUiH de Cholet Agglomération

Cadre réglementaire de référence / Objectifs nationaux

Stratégie Nationale pour la Biodiversité

Plan national d'adaptation au changement climatique (PNACC)

Evaluation initiale

Année de début	2026	Année d'échéance	2030	État	A venir
----------------	------	------------------	------	------	---------

Thématique(s) concernée(s)

Séquestration carbone - Adaptation -

Degré de complexité : Technique	Elevé	Organisationnelle	Elevé	Financière	Moyen
---------------------------------	-------	-------------------	-------	------------	-------

Acteurs

Porteur de l'action

Ville de Cholet, Cholet Agglomération

Typologie de porteur	Commune
Personne référente	Directrice Parcs Jardins Paysage
Rôle de l'EPCI	Porteur
Service concerné	Direction Parcs Jardins Paysage , Direction Aménagement, Direction Voirie Espaces Publics, Direction Environnement
Élu référent	Vice président en charge de la Transition Ecologique
Partenaire(s) et leurs typologie(s)	

Moyens nécessaires			
Investissements	10000 €	Frais d'exploitation	0 €/an
Subventions			

Moyens matériels

Calendriers et commentaires	
Calendrier	
à définir	
Commentaire	

Indicateur(s) de suivi	(10 maximum)
Intitulé de l'indicateur	
Nombre d'indicateurs de suivi dans l'atlas (indicateurs de suivi)	

Bio.7.1 Réaliser un état des lieux des données existantes et réaliser des inventaires complémentaires

Présentation générale de l'action

dernière modification au 2025-03-28

Secteurs concernés Forêt et espaces verts



Descriptif de l'action

Un Atlas de la biodiversité communale (ABC) est une démarche qui permettra à Cholet Agglomération, de connaître, de préserver et de valoriser son patrimoine naturel. Dans un premier temps, cet atlas va notamment servir à réaliser un inventaire des milieux et espèces présents sur le territoire en impliquant l'ensemble des acteurs (élus, citoyens, associations, entreprises,...) en faveur de la préservation du patrimoine naturel. Il s'agit de cartographier les enjeux de biodiversité à l'échelle du territoire pour ensuite, dans un second temps, établir un plan d'actions pluriannuel pour préserver la biodiversité.

L'objectif de cette première étape de l'action est de connaître l'existant et de compléter les connaissances sur la faune et la flore du territoire.

Cible(s)

Elus, agents, citoyens, associations, entreprises

Axe(s) stratégique(s) du PCAET

- Créer une culture climat locale afin de viser une sensibilisation et une meilleure information des habitants, des entreprises, usagers et élus.
- Promouvoir les bonnes pratiques en lien avec la transition énergétique et écologique, en insistant sur les co-bénéfices associés (santé, cadre de vie,...)
- Définir un schéma directeur « Paysage/Biodiversité » et maintenir les espaces végétalisés au sein des zones urbaines et rurales

Articulation avec les démarches de planification locales

Articulation avec le SRADDET, le Schéma Régional Biodiversité, le SCoT et le PLUiH de Cholet Agglomération

Cadre réglementaire de référence / Objectifs nationaux

Stratégie Nationale pour la Biodiversité

Plan national d'adaptation au changement climatique (PNACC)

Evaluation initiale

Année de début	2025	Année d'échéance	2027	État	A venir
----------------	------	------------------	------	------	---------

Thématique(s) concernée(s)

Séquestration carbone - Adaptation -

Degré de complexité : Technique	Elevé	Organisationnelle	Elevé	Financière	Moyen
---------------------------------	-------	-------------------	-------	------------	-------

Acteurs

Porteur de l'action Ville de Cholet, Cholet Agglomération

Typologie de porteur Commune

Personne référente Directrice Parcs Jardins et Paysage

Rôle de l'EPCI Porteur

Service concerné	Direction Parcs Jardins Paysages, Direction Voirie Espaces Publics, Direction Environnement,					
Élu référent	Vice président en charge de la Transition Ecologique					
Partenaire(s) et leurs typologie(s)						
Département (Financier) - Région Pays de la Loire (Financier) - Associations naturalistes (Technique)						

Moyens nécessaires			
Investissements	50000 €	Frais d'exploitation	0 €/an
Subventions	: 40000 € (En cours d'acquisition)		Moyens humains 0,3 etp

Moyens matériels

Calendriers et commentaires			
Calendrier			
Commentaire Une subvention pourra prendre en charge jusqu'à 80% des 50 000€ prévus pour réaliser l'état des lieux.			

Indicateur(s) de suivi	(10 maximum)	Réalisé	Objectif à échéance
Intitulé de l'indicateur			

Bio.7.2 Définir les enjeux de la biodiversité et un plan d'actions adhoc

Présentation générale de l'action

dernière modification au 2025-03-28

Secteurs concernés **Forêt et espaces verts**



Descriptif de l'action

Un Atlas de la biodiversité communale (ABC) est une démarche qui permettra à Cholet Agglomération, de connaître, de préserver et de valoriser son patrimoine naturel. Après avoir réalisé un inventaire des milieux et espèces présents sur le territoire, il s'agira de hiérarchiser les enjeux afin d'établir un plan d'actions pluriannuel pour préserver la biodiversité. Ce plan d'actions servira de feuille de route à la collectivité pour les années suivant l'ABC et pourra notamment permettre à Cholet Agglomération de candidater au programme Territoire Engagé pour la Nature (action Bio.14)

L'objectif est de définir les enjeux majeurs associés à la biodiversité sur le territoire et d'établir un plan d'actions associé pour protéger celle-ci en se basant sur l'état des lieux de l'existant et les inventaires supplémentaires menés en amont.

Cible(s)

Elus, agents, citoyens, associations, entreprises

Axe(s) stratégique(s) du PCAET

- Créer une culture climat locale afin de viser une sensibilisation et une meilleure information des habitants, des entreprises, usagers et élus.
- Promouvoir les bonnes pratiques en lien avec la transition énergétique et écologique, en insistant sur les co-bénéfices associés (santé, cadre de vie,...)
- Définir un schéma directeur « Paysage/Biodiversité »et maintenir les espaces végétalisés au sein des zones urbaines et rurales

Articulation avec les démarches de planification locales

Articulation avec le SRADDET, le Schéma Régional Biodiversité, le SCoT et le PLUiH de Cholet Agglomération

Cadre réglementaire de référence / Objectifs nationaux

Stratégie Nationale pour la Biodiversité

Plan national d'adaptation au changement climatique (PNACC)

Evaluation initiale

Année de début	2028	Année d'échéance	2030	Etat	A venir
----------------	------	------------------	------	------	---------

Thématique(s) concernée(s)

Séquestration carbone - Adaptation -

Degré de complexité : Technique	Elevé	Organisationnelle	Elevé	Financière	Moyen
---------------------------------	-------	-------------------	-------	------------	-------

Acteurs

Porteur de l'action	Ville de Cholet, Cholet Agglomération
Typologie de porteur	Commune
Personne référente	Directrice Parcs Jardins et Paysage
Rôle de l'EPCI	Porteur
Service concerné	Direction Parcs Jardins Paysage, Direction Environnement, Direction Voirie Espaces Publics,

Élu référent

Vice président en charge de la Transition Ecologique

Partenaire(s) et leurs typologie(s)

Département (Financier) - Région Pays de la Loire (Financier) - Associations naturalistes (Technique)

Moyens nécessaires

Investissements	50000 €	Frais d'exploitation	0 €/an	Moyens humains	0,3 etp
Subventions	: 40000 € (En cours d'acquisition)				

Moyens matériels

Calendriers et commentaires

Calendrier

Commentaire

Une subvention pourra prendre en charge jusqu'à 80% des 50 000€ prévus pour réaliser l'état des lieux.

Indicateur(s) de suivi

(10 maximum)

Intitulé de l'indicateur

Réalisé

Objectif à échéance